



Activités Périscolaires

L'inscription aux Activités Périscolaires est valable pour toute l'année scolaire 2020/2021.

Bien entendu des changements seront possibles durant l'année **avant chaque début de nouveau cycle (de vacances à vacances)**.

Ces changements devront se faire auprès du bureau du Service Enfance Jeunesse.

Le programme des animations sera affiché environ 10 jours avant le début de chaque cycle sur les panneaux d'affichages, dans les classes, dans les salles d'accueil, les fenêtres de la cantine et sur le site internet et le Facebook de la mairie.

À REMETTRE AU PLUS TARD

14 août 2020

Au Service Enfance Jeunesse

Inscriptions (Mairie)

RAPPEL DOSSIER D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Dès lors que votre enfant fréquente l'un de nos accueils, le dossier d'inscription est obligatoire (dossier + documents à fournir).

Nom

Prénom

Classe

Enseignant

N° de téléphone

IMPORTANT

Pour des raisons de sécurité, tous les enfants scolarisés doivent obligatoirement retourner cette fiche d'inscription au Service Enfance Jeunesse.

- **même dans le cas d'un départ à 16h30 (élémentaire) 16h45 (maternelle).**
- Lorsque l'enfant est inscrit en départ échelonné, **il est IMPERATIF que celui-ci soit récupéré au plus tard à 17h20. De 17h20 à 17h30, aucun enfant ne pourra être récupéré.**
- En cas de changement exceptionnel, prévenir obligatoirement le Service Enfance Jeunesse et l'enseignant.

INSCRIPTION DE 16H30 à 17H30

Cocher les cases souhaitées

		Lu	Ma	Je	Ve	Signature
Départ à la maison à 16h30 ou 16h45 pour les mater						
Départ échelonné (jusqu'à 17h20 au plus tard)						
16h30(élémentaire) 16h45 (maternelle) à 17h30	↳ Activités périscolaires					

Je soussigné(e)m'engage à respecter les jours d'inscription de mon enfant aux temps d'activités périscolaires.

Signature

Le programme des activités est disponible :

- <https://www.espira.com/fr/>
- <https://www.facebook.com/ville.espira.de.l.agly>
- Au guichet unique du Service Enfance Jeunesse